

-.M.T.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Astrida , le 14 avril 1956.-  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED  
RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

(1) N° 1602 /Huiss.-

Réf. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

ASTRIDA



2761

Aff.:RUSAMAGWE Evariste & KABILIGI Mathias.--

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n°1.561/D.14/Sec. du 20/3/1956, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'ayant pris des informations chez le sieur Alexakis, celui-ci nous déclare qu'il s'agit de deux détournements commis par ses capitas-vendeurs en 1952 ou 1953. A sa connaissance les capitas auront été condamné dans le courant de l'année 1952 au début 1953. Selon les dires des travailleurs de Monsieur Alexakis, il s'agit des nommés RUSAMAGWE Evariste et KABILIGI Mathias.

Dans le registre de l'O.P.J. Delvaux, Compolice en 1952 et 1953 nous ne trouvons aucune trace de ses affaires. Cependant un autre déficit frauduleux y est inscrit. Il s'agit de l'affaire BYIMIRA 2778/T. R.P.706 mais le prénom du capita est Théophile.

L'Officier de Police Judiciaire, A.STRIJBOS,

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

(1) N° 1561 /D.I4/Sec.

1474/Sec.  
29.3.56

S.

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire  
A S T R I D A

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Dans la salle des objets saisis du Parquet je trouve un registre d'entrées et de sorties qui pourrait être au nom du capita "Mathias" ainsi qu'un registre d'inventaire, au nom du capita Evariste, les deux au sujet de magasin du sieur Alexakis.

Puis-je vous demander de bien vouloir vous informer de quelle affaire il s'agit afin de pouvoir disposer de ces deux objets saisis. Cette affaire paraît être assez ancienne et je n'ai malheureusement pas d'autre renseignements à ce sujet.

Pour LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI  
LE SECRETAIRE DU PARQUET  
P. MAQUESTRIAU,

RUSHYIMASWE Evariste  
a été... 1952  
MATHIAS a 1951-53  
WABILIGI  
Détenu  
Bureau

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.